

## VENTES AUX ENCHERES

Exposition du 5 au 9 décembre  
exclusivement sur RDV



210, rue Louis Armand,  
ZI les Milles,  
13290 Aix en Provence  
(sortie 3 Pôle d'Activité)

284130

**Belle vente de tableaux, mobiliers et objets d'art  
le vendredi 9 décembre à 14h**



Pablo PICASSO (1881-1973)  
Poisson en profil à la bordure bleu-noir  
Plat ovale en terre de faïence blanche au décor  
polychrome émaillé. Cachet Madoura.  
Empreinte Originale de Picasso.  
32,5 x 25 cm.  
© Succession Picasso, Paris, 2022.



D'un important ensemble de 17 pièces du service de  
table Flora Danica à décor polychrome de fleurs de  
botanique en porcelaine de Copenhague, signées.  
XX<sup>e</sup> siècle.



O. Wanscher  
Paire de fauteuils modèle "Colonial" PL 149 en  
palissandre à dossier ajouré et assise cannée tressée.  
Édition P. Jeppesen.

Le catalogue complet est visible sur  
www.sh-encheres.fr  
et sur www.sophiehimbaut.auction.fr

Frais de vente : 22,5%t.c.  
SVV SOPHIE HIMBAUT, Tel : 06 06 56 98 94  
Fax : 09 72 13 06 67  
s.himbaut@sh-encheres.fr - www.sh-encheres.fr  
SVV agrément 2009-211

Vente en live sur [www.drouotlive.com](http://www.drouotlive.com)  
Estimations gratuites tous les jours sur RDV

## VIE DES SOCIETES

284046



SAS I.S.T MESSAGERIE-EXPRESS Société par Actions Simplifiée au capital de  
2 700 €Siège social : Résidence le Clos Réal Avenue de Lattre de Tassigny 13160  
CHATEAURENARD 832 969 364 RCS TARASCON TRANSFERT DE SIÈGE SO-  
CIAL Aux termes du PV des décisions de l'actionnaire unique en date du 23/11/2022,  
l'actionnaire unique a décidé de transférer le lieu du siège social de Résidence le  
Clos Réal Avenue de Lattre de Tassigny 13160 CHATEAURENARD à 32 Rue du  
Camerier 84000 AVIGNON et ce à compter du 23/11/2022. En conséquence, les  
statuts ont été modifiés. Inscription Modificative au RCS d'AVIGNON

## ANNONCES LEGALES

284199

### COMMUNE DE VILLENEUVE

## AVIS AU PUBLIC

### MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le public est informé que, par délibération du 28/11/2022, le conseil municipal de  
la commune de Villeneuve a approuvé la modification de droit commun n°6 du PLU.

Cette délibération ainsi que le dossier correspondant sont tenus à la disposition  
du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

284194

### Commune de Saint-Saturnin-lès-Apt

## ENQUETE PUBLIQUE

### CESSION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC

Par délibération n°2022/43 en date du 11 avril 2022 et délibération n°2022/55 en  
date du 13 juin 2022 le Conseil Municipal a approuvé le projet de cession partielle  
et d'échange de deux parcelles communales.

L'enquête publique se déroulera du 19 décembre 2022 au 20 janvier 2023.

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le registre  
ouvert à cet effet.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie le lundi 19 décembre 2022  
de 13h à 16h, le mercredi 4 janvier et le vendredi 20 janvier 2022 de 14h à 17h.

## APPEL D'OFFRES

283369

## AVIS DE MARCHÉ

### - NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Commune de Loriol du Comtat.  
Correspondant : Bancel Lionel, Hôtel de Ville place du village 84870 Loriol-du-  
Comtat tél. : 04-90-12-91-10 Courriel : mariedeloriol@wanadoo.fr  
Adresse internet : [www.loriolducomtat.fr](http://www.loriolducomtat.fr).  
Adresse internet du profil d'acheteur :  
<https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/901256>.

**OBJET DU MARCHÉ :** Révision générale du PLU de la Commune  
Lieu d'exécution et de livraison: Hôtel de Ville place du village 84870 Loriol-du-  
Comtat

### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Refus des variantes.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.

### JUSTIFICATIONS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

### DOCUMENTS À PRODUIRE À L'APPUI DES CANDIDATURES PAR LE CANDIDAT, AU CHOIX DE L'ACHETEUR PUBLIC :

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

283437



## RÉSULTAT DE MARCHÉ

### POUVOIR ADJUDICATEUR

Société Française des Habitations Economiques (13)  
Mickaël SEROPIAN  
13547 Aix en Provence Cedex 4  
Tel : +33 413570466. Fax : . E-mail : [mickael.seropian@groupe-arcade.com](mailto:mickael.seropian@groupe-arcade.com)  
Adresse internet :

### OBJET DU MARCHÉ

Maîtrise d'oeuvre pour les travaux de résidentialisation et d'inversion des halls d'entrées de la résidence « Saint Guilhem II » située à Montpellier (34000).

### CARACTÉRISTIQUES

Type de procédure :  
Procédure adaptée - ouverte  
Date de clôture :  
Mardi 27 septembre 2022 - 12:30

### INFORMATIONS SUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché attribué à un titulaire / organisme unique.  
Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué  
NURARCHITECTES , 06 Rue de Substantion , 34000 , MONTPELLIER , FRANCE.

Informations sur le montant du marché

Montant (H.T.) :  
56517 euros  
Informations sur la sous-traitance  
Pas de sous-traitance.  
Date d'attribution du marché :  
09 novembre 2022

### DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

18 novembre 2022

283934



## AVIS D'ANNULATION

### MAIRIE MAUSSANE LES ALPILLES

### MISSION DE CONCEPTION DE LA NOUVELLE INSTALLATION DE CLIMATISATION DE L'HÔTEL DE VILLE

### NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :

MAIRIE MAUSSANE LES ALPILLES .  
Correspondant : Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, 1 avenue de la vallée  
des Baux,  
<https://www.laprovincemarchespublics.com:443/7052>  
13520 Maussane les Alpilles  
Tél. : 0490543006  
Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.laprovincemarchespublics.com:443/8375>.

### OBJET DU MARCHÉ :

mission de conception de la nouvelle installation de climatisation de l'Hôtel de Ville

### TYPE DE PROCÉDURE :

Procédure adaptée

### MOTIF D'ANNULATION :

Consultation renvoyée à plus tard lors du prochain exercice budgétaire 2023.

### DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION :

23 novembre 2022

283735

Cabinet de la SCP d'AVOCATS FORTUNET & ASSOCIES  
10 Rue du Roi René – Hôtel Fortia de Montréal  
84000 AVIGNON (Tél. : 04.90.14.35.00)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION

### UN IMMEUBLE ANCIEN A USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION

élevé sur rez-de-chaussée avec cour intérieure clôturée  
Sis à CAVAILLON (84300), 234 Cours Carnot

LE JEUDI 19 JANVIER 2023 A 14 HEURES,

à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON,

au Palais de Justice de ladite ville sis 2 Boulevard Lambert,

il sera procédé à la vente aux enchères publiques,

ou plus offrant et dernier enchérisseur,

des biens dont la désignation suit :

### DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Commune de CAVAILLON (Vaucluse), 234 Cours Carnot, un immeuble à usage commercial et d'habitation élevé sur rez-de-chaussée avec cour intérieure clôturée cadastré section CK n°753 pour 06 a 08 ca et section CK n°1557 pour 20 ca comprenant :

- Un local commercial d'environ 90 m<sup>2</sup> et un atelier d'environ 50 m<sup>2</sup>.
- Bâtiment central de deux étages sur rez-de-chaussée à usage d'habitation constitué :
- Rez-de-chaussée à l'est du bâtiment avec séjour, coin cuisine et une salle de douche-WC.
- Rez-de-chaussée de la partie centrale du bâtiment avec pièce à usage de bureau, salle de douche-WC et accès à une cave en sous-sol.

1<sup>er</sup> étage : Salon, salle manger avec une cuisine en cours d'aménagement,

2<sup>ème</sup> étage : Deux chambres et salle d'eau avec WC.

Le bien est occupé.

Visite : Le VENDREDI 06 JANVIER 2023 de 09 h 30 à 10 h 30

par le SCP NASSER-SOUMILLE, Huissiers de Justice à L'Isle-sur-la-Sorgue.

### MISE A PRIX : 70.000,00 EUROS - SOIXANTE-DIX MILLE EUROS-

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 7.000,00 euros à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'AVIGNON.

Il est précisé que l'immeuble a été adjugé à la Barre du Tribunal Judiciaire d'Avignon, à l'audience du 08/07/2021 moyennant le prix de 126.000,00 euros, puis sur surenchère à l'audience du 21/10/2021 moyennant le prix de 156.000,00 euros.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

### POUR TOUTS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, poursuivant la vente,  
- Sites Internet : [www.fortunet.fr](http://www.fortunet.fr)

Signé : SCP FORTUNET & ASSOCIES

283734

SCP MAGNAN - ANTIQ  
SCP D'AVOCATS

10 bd Gassendi – 04000 DIGNE LES BAINS  
Tél. : 04.92.31.35.55 – email : [magnan-antiq@avocatline.com](mailto:magnan-antiq@avocatline.com)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Sis à CERESTE (04280), Lieudit Les Aires,  
UNE MAISON D'HABITATION (surface habitable : 90,93 m2)  
avec TERRAIN attenant, le tout cadastrés sections F 547, F 548, F 549 et  
F 551 pour une contenance totale de 11 a 90 ca.

MISE A PRIX : CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 €)

VISITES SUR PLACE : effectuées par la  
SARL SULMONI NEYROUD GAUTHIER DEMAILLY,  
Huissiers de justice à FORCALQUIER,  
LE VENDREDI 6 JANVIER 2023 DE 11 H A 12 H

### ADJUDICATION LE JEUDI 19 JANVIER 2023 A 9 HEURES

à l'audience du Juge de l'exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de DIGNE LES BAINS,  
6 Place des Récollets, 04000 DIGNE LES BAINS.  
LE MINISTRE D'AVOCAT AU BARREAU DES ALPES DE HAUTE-PRO-  
VENCE EST OBLIGATOIRE POUR ENCHERIR.

OCCUPATION : Les biens sont inoccupés.

CONSIGNATION : 10 % du montant de la mise à prix en un chèque de  
banque établi à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des condi-  
tions de vente déposé au Greffe du JEX immobilier du Tribunal Judiciaire de  
DIGNE LES BAINS le 15/09/2021 – RG n°21/000289 et peuvent être consul-  
tées audit greffe et au Cabinet de la SCP ANTIQ MAGNAN.

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise (document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe-ment (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

- Formulaire ATTR1, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>).

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

### DOCUMENTS À PRODUIRE OBLIGATOIREMENT PAR L'ATTRIBUTAIRE, AVANT LA SIGNATURE ET LA NOTIFICATION DU MARCHÉ PUBLIC OU DE L'ACCORD-CADRE (FORMULAIRE NOT1) :

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### LA TRANSMISSION ET LA VÉRIFICATION DES DOCUMENTS DE CANDIDATURES PEUT ÊTRE EFFECTUÉE PAR LE DISPOSITIF MARCHÉ PUBLIC SIMPLIFIÉ SUR PRÉSENTATION DU NUMÉRO DE SIRET : oui

### CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Type de procédure : procédure adaptée.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 13 Janvier 2023 à 12:00

DATE PRÉVUE POUR L'ENVOI AUX CANDIDATS SÉLECTIONNÉS DE L'INVITATION À PRÉSENTER UNE OFFRE OU À PARTICIPER AU DIALOGUE : 18 Janvier 2023

DÉLAI MINIMUM DE VALIDITÉ DES OFFRES : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 18 Novembre 2022.

ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE PEUVENT ÊTRE OBTENUS : mairie de Loriol du Comtat

Correspondant : Bancel Lionel Hôtel de Ville place du village 84870 Loriol-du-Comtat, tél. : 0490129110, courriel : [mairiedeloriol@wanadoo.fr](mailto:mairiedeloriol@wanadoo.fr)